

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2006

ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT (Deuxième lecture) - (n° 3072)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 76

présenté par

MM. Le Bouillonnec, Brottes, Mmes Lepetit, Gautier, M. Dumont, Mmes Saugues, Darciaux, MM. Bono, Ducout, Dumas, Masse, Mme Lebranchu, MM. Cohen, Boisserie, Mmes Lignières-Cassou, Robin-Rodrigo, MM. Néri, Bapt et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 8

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article habilite le Gouvernement à moderniser le statut des offices HLM par ordonnance. Il n'est pas acceptable que le Gouvernement dessaisisse le Parlement d'une réforme aussi importante notamment en terme de statut des personnels.